



PROGRAMME DE VEILLE 2022 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120

ALERTE N° 35 CONCERNANT SPIE SA

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié début 2022 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.



SPIE SA

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 11 MAI 2022

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 22 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

Analyse

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 9,7% du capital actuel par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.



Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2022 : I-C-1-2

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).

- **RESOLUTION 24 : Option de sur allocation (green-shoe)**

Analyse

La résolution 24 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolution 22 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2022 : I-C-1-2

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).

- **RESOLUTION 28 : Attribution d'actions gratuites**

Analyse

Résolution autorisant l'attribution d'actions gratuites à hauteur de 0,5 % du capital.

Les critères de performance susceptibles de conditionner l'attribution d'actions gratuites n'étant mentionnés ni dans la résolution ni dans les documents d'information des actionnaires pour l'assemblée générale, cette résolution n'est pas conforme aux recommandations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2022 : II-C 4-2

Les résolutions destinées à autoriser l'attribution d'actions gratuites à des salariés et/ou mandataires sociaux doivent intégrer des critères de performance explicites sur la base desquels seront attribuées lesdites actions afin que l'actionnaire puisse apprécier leur potentiel dilutif en conséquence.

Ces critères pourront être mentionnés dans la résolution ou dans les documents mis à disposition des actionnaires en vue de l'assemblée générale.



GOVERNANCE

1. Composition du conseil d'administration de SPIE SA

Le conseil d'administration de SPIE SA comportera, à l'issue de l'assemblée générale 62,5% de membres libres d'intérêts hors représentants des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG.

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Nombre mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
<input checked="" type="checkbox"/>	Gauthier Louette	PDG	Non libre d'intérêts	100%	M	60	FR	12	2026	1	0			
<input checked="" type="checkbox"/>	BPI France Investissement représentée par Adeline Lemaire	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	N.D.	F	41	FR	Nouveau	2023	0	1			
	Michael Kessler	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	57	DE	2	2024	0	1			
	Jérôme Nier	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	92%	M	49	FR	1	2023	0	1		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Peugeot Invest (ex-FFP Invest) représentée par Bertrand Finet	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	56	FR	5	2026	1	2	M	M	M
	Gabrielle van Klaveren-Hessel	Représentant des salariés actionnaires	Non libre d'intérêts	100%	F	60	NL	10	2023	0	1	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Christopher Delbruck		Libre d'intérêts	N.D.	M	48	DE	Nouveau	2026	0	1			
	Patrick Jeantet		Libre d'intérêts	100%	M	62	FR	1	2025	0	1		P	P
<input checked="" type="checkbox"/>	Geertrui Schoolenberg		Libre d'intérêts	100%	F	63	FR	1	2026	0	4			
<input checked="" type="checkbox"/>	Regine Stachelhaus		Libre d'intérêts	100%	F	66	DE	8	2022	0	4		M	M
	Sandrine Térán		Libre d'intérêts	100%	F	54	FR	1	2025	1	2	M		



2. Spécificités

- Les statuts de la société SPIE SA comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.
- Comité d'audit ne comprenant pas une majorité de membres libres d'intérêts et intégrant un représentant des salariés actionnaires.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

